



PROJET ASSOCIATIF

2021 – 2026



MAISON DE LA CULTURE ET DES LOISIRS - MA BOHÈME

21 rue d'Aubilly 08 000 Charleville-Mézières

Tel : 03.24.33.31.85.

Contexte

Ce document débuté dans sa phase de réflexion en 2019, a connu un parcours quelque peu chaotique avec l'épisode long et délicat de la crise sanitaire et ses soubresauts qui ont fortement perturbé la vie et donc l'écriture de ce projet associatif entre mars 2020 et mars 2021.

Il faut rappeler que ce projet a une triple ambition : Dire ce que nous sommes, dire où nous voulons aller et dire comment nous voulons y aller.

La MCL Ma Bohème est l'aboutissement de la longue histoire de l'association MJC Gambetta dont le bâtiment avait été inauguré en 1964. En 2015 avec l'arrivée dans les nouveaux locaux du 21 rue d'Aubilly, un nouveau projet associatif centré notamment sur l'appropriation des nouveaux locaux a été écrit. Il était utile et convenu de réaffirmer le besoin d'actualiser le projet associatif.

Qui sommes-nous ?

La MCL Ma Bohème se revendique comme association d'Education Populaire *« L'éducation populaire c'est l'association inédite, originale et formidablement féconde de trois projets : Un projet éducatif d'émancipation de tous, un projet culturel de transmission à chacun des formes les plus exigeantes de la culture et un projet social pour garantir à toutes les personnes, les conditions matérielles mais aussi les conditions de vie et de développement. Les trois projets sont liés et c'est ça l'Education Populaire. Ce n'est pas la culture d'un côté, le social de l'autre, et l'éducatif enfin. C'est l'affirmation que « éducatif », « social » et « culturel », forment ensemble un projet qui tire l'humanité vers le haut »*. D'après plusieurs définitions trouvées dans différents projets associatifs de MJC.

La MCL est le résultat d'ambitions humaines individuelles et collectives plaçant l'Homme au cœur de leurs préoccupations dans le but de lui permettre de vivre et d'agir dans une société plus juste, plus éclairée, plus solidaire.

De cette base commune et partagée, sont nés et affirmés des objectifs qui restent malgré les années, le marqueur de l'engagement de l'association :

- Favoriser l'autonomie et l'épanouissement des personnes,
- Permettre à tous l'accès à l'éducation et à la culture,

- Encourager l'initiative, la prise de responsabilité, et une pratique citoyenne,
- Animer des lieux d'expérimentation et d'innovation sociale répondant aux attentes des habitants du territoire.
- Avoir une action éducative en direction des jeunes et avec eux,
- Favoriser le transfert des savoirs et expériences intergénérationnelles,
- Encourager les expressions et les pratiques culturelles de l'ensemble de la population,
- Contribuer à la création et au maintien des liens sociaux dans la ville,
- Agir en partenariat avec les collectivités locales et participer au développement local,
- Favoriser la créativité, l'initiative, l'innovation, l'expérimentation, la tolérance et la solidarité,
- Être un lieu de médiation sociale.

Le paysage institutionnel et politique dans lequel la MJC Gambetta devenue MCL Ma Bohème a évolué au fil des années a beaucoup changé. La coopération intercommunale qui s'est confirmée, en janvier 2014, avec la création de la Communauté d'Agglomération Ardenne-Métropole en est un fait marquant. Tout en étant la M.J.C de Charleville-Mézières, la fréquentation de Gambetta puis de la MCL dépasse depuis longtemps les limites territoriales de la commune. Cela a probablement facilité, même si ce n'est pas la raison principale, la prise en charge de la rénovation du 21 rue d'Aubilly par Ardenne Métropole.

Ma Bohème est installée dans un bâtiment, « outil » communautaire valorisé comme tel dans la communication de l'agglomération. Ardenne Métropole sollicite d'ailleurs régulièrement la mise à disposition des locaux et notamment l'espace culturel pour les réunions en direction de son personnel ou de ses élus.

La revendication d'une existence territoriale et d'un « terrain de jeu » plus vaste est venue avec cette nouvelle structure. La M.C.L Ma Bohème est maintenant inscrite au cœur d'Ardenne Métropole, et pas uniquement parce

qu'elle accueille les populations de nombreuses communes hors Charleville-Mézières, mais parce que les projets nouveaux qui peuvent vivre et se financer s'écrivent à cette échelle.

Les interventions de la MCL Ma Bohème se déclinent clairement sur 5 axes de développement qui s'adressent à TOUS :

- Les activités socioculturelles : Ce secteur est la partie la plus visible et la plus développée du projet. Cette colonne vertébrale contribue à fixer les autres engagements au service de l'Education Populaire.

- L'accueil de Loisirs : L'accueil de Loisirs de la MCL est une des activités historiques de la MCL et il continue de répondre à un besoin réel des familles carolomacériennes en particulier.

- L'action culturelle : Elle s'articule aujourd'hui et de façon principale autour de la MCL- Auberge de la science (Fête de la Science – Ramène ta science, Kfé des connaissances, ...), le Off en Salle du Festival des Marionnettes de Charleville-Mézières, les actions liées à la poésie (Printemps des poètes, Les Ailleurs, ...), les Scènes Ouvertes nouvellement installées. Il faut ajouter à ces quatre engagements forts, les opérations plus ponctuelles mais inscrites dans la continuité comme La journée Mondiale de la Marionnette, la Fête de la Musique mais aussi les autres événements portés sur la base de projets individuels ou collectifs (exemple avec la salade à l'Art, Meus'Art, ...).

- L'inclusion : L'enjeu est de favoriser la participation du plus grand nombre afin que la personne « à besoin particulier » puisse comme tout citoyen, exercer sa propre volonté, son libre arbitre. Rappelons que la MCL a signé la Charte handicap initiée par la JPA. L'engagement dans la labellisation d'activités « Sports/santé » doit aussi faciliter l'accueil de personnes dont les problématiques de santé créent un empêchement à la pratique d'activités socioculturelles ou sportives.

- Le partenariat : Nous avons toujours considéré que notre association devait construire son action en lien avec les forces vives locales, intercommunales ou régionales.

Ce projet associatif n'a pas pour vocation de remettre en cause les activités et actions existantes mais de les compléter, de les renforcer, ou d'en développer d'autres. Il doit surtout nous aider à exprimer pour qui et pourquoi nous portons ces actions.

2021/2026 – Quelles directions ? Quelles orientations ? Quelles actions ?

LE LIEN SOCIAL ET LE VIVRE ENSEMBLE

Il apparaît important que nos actions concourent à renforcer la citoyenneté : donner conscience au plus grand nombre que nous appartenons TOUS à une même communauté de vie, une même société. Il est donc question de citoyenneté comme enjeu de société, de citoyenneté basée sur des principes collaboratifs et de solidarité, de citoyenneté pour encourager la prise de responsabilités, de citoyenneté pour répondre aux besoins d'émancipation et de formation.

Il convient pour cela de renforcer les projets qui permettent de vivre ensemble, de partager, d'avoir des liens, de s'engager. Ils sont à développer autour de thèmes comme le développement durable, le handicap, ...

Dans le quotidien de la MCL, il faut donc œuvrer pour :

- Agir pour de la transversalité et du lien entre les différentes activités socioculturelles de la MCL. Ma Bohème en Fête ne peut suffire à répondre à ce besoin et il est donc important de trouver d'autres expériences rendant opérationnels les projets inter activités. Cela peut s'organiser autour des pôles existants (Bien être – musique/danse – langue – création – jeux ...) mais pas seulement.

- Agir pour développer l'esprit de convivialité au sein de la maison de façon générale. La cafétéria de la MCL doit être le cœur de cette ambition. Pas seulement un lieu d'attente et de restauration mais un espace vivant, lieu d'échanges où se croisent toutes les générations. Il est donc indispensable de l'animer au travers des goûters, un bar ouvert de façon plus régulière, en marquant les journées festives, ...

- Agir pour créer du lien social au-delà des adhérents avec les quartiers et les autres publics du territoire. C'est proposer des actions qui renforcent notre place dans l'agglomération et qui fassent lien entre Urbanité et Ruralité. Même s'ils n'ont pas pleinement abouti, des projets comme Meus'Art, Scienti'Bus sont des exemples d'actions pouvant concourir à créer du lien.

- Agir pour l'inclusion afin de répondre aux engagements de la charte handicap signée en 2018 mais aussi pour les personnes âgées, fragiles, isolées. Un groupe de réflexion et d'action dédié à ces sujets doit être constitué.

BENEVOLAT – SALARIAT – ADHERENTS / USAGERS

Notre structure offre la spécificité de faire se croiser au sein d'une même entreprise, des personnes aux statuts différents (bénévole et salarié) qui chacun à leur place concourent à faire vivre pleinement le projet associatif.

Parmi les bénévoles de la MCL, nous trouvons des niveaux de responsabilités différents entre ceux qui animent des ateliers, des projets et ceux qui animent la vie statutaire (bureau – Conseil d'Administration).

A quelques exceptions près, nous trouvons peu de personnes qui se retrouvent aux deux niveaux de responsabilité (animateur d'atelier et administrateur). Ce n'est pas une difficulté si nous réussissons à faire vivre pleinement le Conseil d'Animation qui rassemble l'ensemble des animateurs d'activités et faire en sorte que la parole de ce Conseil d'Animation soit écoutée de tous.

Il conviendrait que le Conseil d'Animation soit l'occasion d'échanges entre les administrateurs (au moins des membres du bureau) et des animateurs d'activités. Tout au moins serait-il utile de nommer un administrateur en charge de faire le lien avec les activités au côté de l'animateur permanent responsable du secteur bien sûr. Une rencontre annuelle animateurs – administrateurs doit contribuer à cette dynamique.

En raison d'une faible participation et la pandémie n'a rien arrangé, le Conseil d'Animation qui a pour vocation de faire rencontrer, faire travailler ensemble, produire des nouvelles idées, ... fonctionne à bas régime depuis plusieurs années. Il faut retrouver une instance dynamique et productive. C'est un point de vigilance important. Les animateurs d'activités doivent être partie prenante de la vie de la MCL. Leur engagement ne doit pas se limiter à l'animation de leur activité.

Dans la continuité du lien avec les animateurs bénévoles, nous devons nous attacher à mettre en place une véritable politique de gestion des ressources humaines bénévoles prenant en compte les besoins en formation, les occasions de reconnaissance nécessaires, les passages de témoins, les accueils des nouveaux arrivants. Il semble d'ailleurs utile après de nombreuses années de revoir, refonder le livret des animateurs au regard du nouveau projet associatif (Les enjeux, les droits et les devoirs, ...).

La pandémie et ses conséquences en termes de contraintes nous obligent à anticiper d'autres crises éventuelles pour nous tenir prêts à maintenir le lien

avec les pratiquants. Cela passe par de l'équipement, de la formation, de l'accompagnement des animateurs d'activités pour faire vivre du distanciel.

Nous avons une qualité d'accueil reconnue. Elle tient aux savoir-être des personnels de la MCL. Il est utile de rester vigilants sur cet aspect au moment où la MCL va vivre un renouvellement complet de son personnel d'accueil (2 postes) dans les années à venir.

Il est utile de réfléchir à la réalisation d'une charte à l'attention des bénévoles, des adhérents/usagers, qui reprenne les valeurs, les engagements, les droits et les devoirs.

Alors qu'elle revendique une mission de formation tout au long de la vie pour ses adhérents, la MCL n'ouvre que très rarement ses portes à l'accueil de stagiaires en formation ou de personnes en recherche d'orientation. Il y a là une contradiction à lever en réfléchissant à un accueil volontaire et régulier de jeunes ou moins jeunes. Dans cette perspective, la présence d'un Service Civique ou d'un Service Volontaire Européen serait une belle opportunité.

Il faut se réinterroger sur la place des adhérents au sein de la MCL. En complémentarité avec le Conseil d'Administration, il faut rechercher un espace de dialogue complémentaire permettant de recueillir de façon simple et décomplexée la parole des adhérents. Bien sûr l'Assemblée Générale est toujours présentée comme ce moment mais en réalité, l'on sait que son organisation formelle ne facilite pas la présence et la prise de parole. Il faut, soit inventer un nouveau lieu comme un Conseil des usagers, soit casser le modèle traditionnel de l'Assemblée Générale, soit inventer un nouveau moment propice aux échanges tel un temps singulier.

En résumé, nous devons inventer de nouveaux moyens de connexions entre animateurs – entre activités – entre administrateurs et animateurs – entre administrateurs et adhérents – entre adhérents -entre administrateurs et salariés.

COOPERATION et PARTENARIAT

Nous revendiquons souvent les nombreux partenariats de la MCL. Il est vrai qu'au fil des événements, la liste des associations, institutions, services avec lesquels nous sommes en relation est longue mais souvent cette relation partenariale se résume à des pratiques de « bon voisinage », de « coup de pouce », de « travailler ensemble » disons à de la collaboration.

Nous avons peu ou pas d'exemple de partenariat qui débouche sur une véritable coopération dans laquelle deux « structures » au moins regardent ensemble dans une même direction et coconstruisent un langage commun, fixent ensemble des objectifs, recherchent des moyens pour créer une œuvre commune. Et pourtant l'avenir de nos lieux se joue dans cette logique de coopération entre acteurs et quel que soit leur niveau d'implication. Il est donc important de poser sur les projets à venir des modes de fonctionnement qui ouvrent aux principes de la coopération afin de se placer dans une perspective de pérennisation. Partenariat et coopération ne s'opposent pas mais ils ne sont pas de même nature.

Nous évoquons souvent les échanges de bons procédés avec La MJC Calonne de Sedan, des possibles pistes de collaborations mais nous n'avons jamais eu l'occasion de poser l'œuvre (les œuvres) commune que nous voulons voir aboutir. Le travail mené il y a plus de cinq années sur la création d'un Groupement d'Employeurs est un bon exemple de coopération (initiative partagée, objectifs co-écrits, statuts coconstruits, représentants des deux associations présents) même si l'action n'a jamais été achevée.

Il en est avec la MJC Calonne comme avec les autres structures avec lesquelles nous sommes en partenariat et nous devons nous attacher à dépasser autant que possible le stade de la collaboration pour entrer dans l'ère plus vaste et plus constructive de la coopération.

LA COMMUNICATION

Le groupe de travail créé autour du projet associatif mais aussi les exemples quotidiens de notre fonctionnement prouvent notre difficulté à bien communiquer et à être visibles dans le paysage culturel local et départemental.

La création d'un nouveau site web pour remplacer l'actuel un peu suranné, est une des étapes pour combattre nos lacunes mais il ne peut suffire. C'est un peu

l'arbre qui cache la forêt. Nous savons aujourd'hui que dans ce domaine, nous ne pouvons compter que sur nos propres moyens, nos propres outils, nos propres initiatives.

Nous avons besoin de faire connaître nos activités, nos actions, nos projets et notre lieu et pour ce dernier plus particulièrement l'espace culturel qui regroupe Cafétéria et Bateau Ivre.

Nous savons qu'il est de plus en plus difficile d'accéder à la presse régionale et aux outils locaux (Carolo Mag par exemple) mais pour autant nous n'avons aucune pratique d'envoi d'informations ou de réalisation de démarches régulières envers ces médias. Nous n'appelons que trop rarement les correspondants pour faire part des propositions au sein du Bateau Ivre, ... nous manquons cruellement de réactivité et d'un outil diffusé largement. On peut penser que la « Lettre Info » qui sera adossée efficacement au nouveau site comblera en partie cette difficulté mais elle ne pourra tout résoudre.

Nous devons construire un réseau de diffusion local et communautaire en nous appuyant sur nos administrateurs et adhérents. Nous diffusons mal notre catalogue d'activités, nos tracts, nos affiches et même si cela ne peut suffire pour valoriser nos actions, ce sont encore des supports indispensables et complémentaires à tous les autres (Lettre, presse, facebook, ...).

La mise en place d'une webradio est un bon moyen d'allier formation, mobilisation du public jeune pour la faire vivre et diffusion des informations concernant la vie de la MCL.

Un groupe de quelques personnes bénévoles avec l'appui d'un intervenant doit construire une politique de communication en définissant contenus et supports. Il n'est pas utile de communiquer sur tout, il faut cibler. Peut-être pouvons-nous envisager d'accueillir un stage long permettant d'accompagner et d'animer ce groupe dans la définition des objectifs et des moyens à mettre en œuvre, ...

Il est également souhaitable de centraliser les outils médias disponibles et accessibles et trouver la façon de les alimenter. Pour exemple, France 3 a une capsule d'informations culturelles que nous n'alimentons jamais ... mais il est vrai qu'il faut engager la démarche 1 mois avant la manifestation.

Nous diffusons peu vers les panneaux lumineux de la ville.

Nous sommes relativement bien équipés en supports de diffusions de la MCL avec les écrans tv. Ils présentent de façon régulière des infos pratiques, le déroulé des activités. Il faut maintenir ce dispositif et voir s'il est possible de le relayer sur chaque niveau ?

Rappelons que la MCL ne bénéficie toujours pas de panneaux indicateurs au sein de la commune.

DEVELOPPEMENT CULTUREL

Le développement de notre portefeuille d'activités socioculturelles doit rester une priorité des années à venir. L'existence de la MCL en dépend. Le besoin de nouveautés, de renouvellement mais aussi de continuité est évident en raison des formes nouvelles de pratiques, de l'arrêt de certaines activités, des disponibilités des animateurs, ...

Dans cette perspective, il est aussi utile de travailler au renforcement des propositions d'activités en direction des enfants et adolescents qui sont les publics de demain.

En dehors du socle que sont les activités socioculturelles, les axes culturels structurants comme la poésie, les marionnettes, les sciences, les Scènes Ouvertes doivent faire l'objet d'une attention particulière et soutenue pour placer la MCL comme moteur (les sciences/l'Auberge de la science – le Off en Salle – Les Scènes Ouvertes) ou partenaire incontournable comme pour la poésie. Il faut reposer l'installation de l'événement Salade à l'Art au sein des grandes manifestations carolomacériennes.

Les questions liées à la transition écologique, l'économie circulaire, le numérique sont importantes à traiter et doivent enrichir les projets Auberge de la Science.

Outre l'investissement humain que cela suppose (salariés, autre statut et bénévoles), il faut consacrer aux manifestations culturelles quelques moyens financiers annuels sous forme d'un fonds dédié alimenté par des résultats exceptionnels, des subventions, ... Dans les domaines où la MCL possède déjà un savoir-faire, nous devons installer des offres plus régulières et nouvelles. Rien n'empêche de porter des résidences d'artistes et un programme d'actions qui les l'accompagnent sur le terrain scientifique ou poétique.

Les scènes ouvertes qui sont en cours d'installation sont probablement un bon exemple des possibles et une façon concrète d'apporter une mise en lumière des pratiques amateurs.

Les temps d'échanges sur le projet associatif ont montré l'appétence à faire vivre l'espace culturel au-delà des axes habituels déjà cités. Il a été question de conférences alliant exigence et convivialité, ... Il ne s'agit pas de « surajouter » de l'offre culturelle à l'offre existante mais de trouver une place complémentaire aux propositions déjà installées par d'autres.

Il est nécessaire de regarder du côté de certains champs artistiques qui ne sont pas particulièrement valorisés mais qui ont un potentiel « public » : on peut penser à la Chanson française, à la Musique Classique pour exemple.

Les propositions en direction de publics plus jeunes (adolescents ou jeunes adultes) sont manquantes dans nos propositions habituelles et il est utile de trouver des moyens de combler cette lacune. La rencontre avec les salariés a permis de pointer cette absence de propositions adaptées à ces publics. Des « Scènes ouvertes » plus ciblées sont à imaginer.

Il est évident que la MCL doit aussi regarder du côté des pratiques amateurs sachant que l'on trouve au sein des activités hebdomadaires de la MCL (instruments, chant choral, arts plastiques, sculpture, ...) des matières et savoir-faire qui méritent de la valorisation.

Il ne faut pas perdre de vue l'utilité de faire progresser les amateurs dans leur pratique par le biais de la formation sous toutes les formes (stages, master class, ...).

Dans le domaine de la diffusion et la médiation culturelle en direction du Jeune Public et des familles, la MCL peut s'appuyer sur l'association Pirouettes dont elle est membre fondateur. Pirouettes assure un programme annuel qui s'inscrit dans le lien avec les quartiers mais qui bénéficie aussi aux publics de la MCL puisqu'une part de la programmation se déroule dans la salle Bateau Ivre.

EVALUATION DU PROJET ASSOCIATIF

Ce projet associatif 2021/2026 doit faire l'objet d'une évaluation annuelle afin d'en mesurer la mise en application. Il conviendra de mettre en place une commission chargée de son suivi et de ses éventuelles adaptations.

Jeudi 30 juin 2022



UNION EUROP ENNE

Fonds Europ en Agricole pour le D veloppement Rural
L'Europe investit dans les zones rurales

